

Ardennes Santé Travail

Tarifs des cotisations 2026

Adhérents secteur privé, Assoc
intermédiaire, entreprise de travail
temporaire, salariés DATR, ...

Cotisation OFFRE SOCLE

Cotisation 2026	108,00 €
Cotisation 2026 Travailleur indépendant	108,00 €

Entreprises de travail temporaire

Pénalité pour absence non excusée dans les 48h	54.00 €
---	----------------

Droit d'entrée

Pénalité réintégration adhérent radié	150,00 €
Droit d'entrée nouvel adhérent (enregistrement)	50,00 €
Droit d'entrée par salarié des nouveaux adhérents (création des dossiers)	15 €

Offre complémentaire :

Participation à des actions particulières de prévention extérieures, métrologies
supérieures à 3 journées : 400 € la demi-journée